



OFFICE DU SPORT DE PESSAC

COMMISSION EQUIPEMENTS

RAPPORT 2025

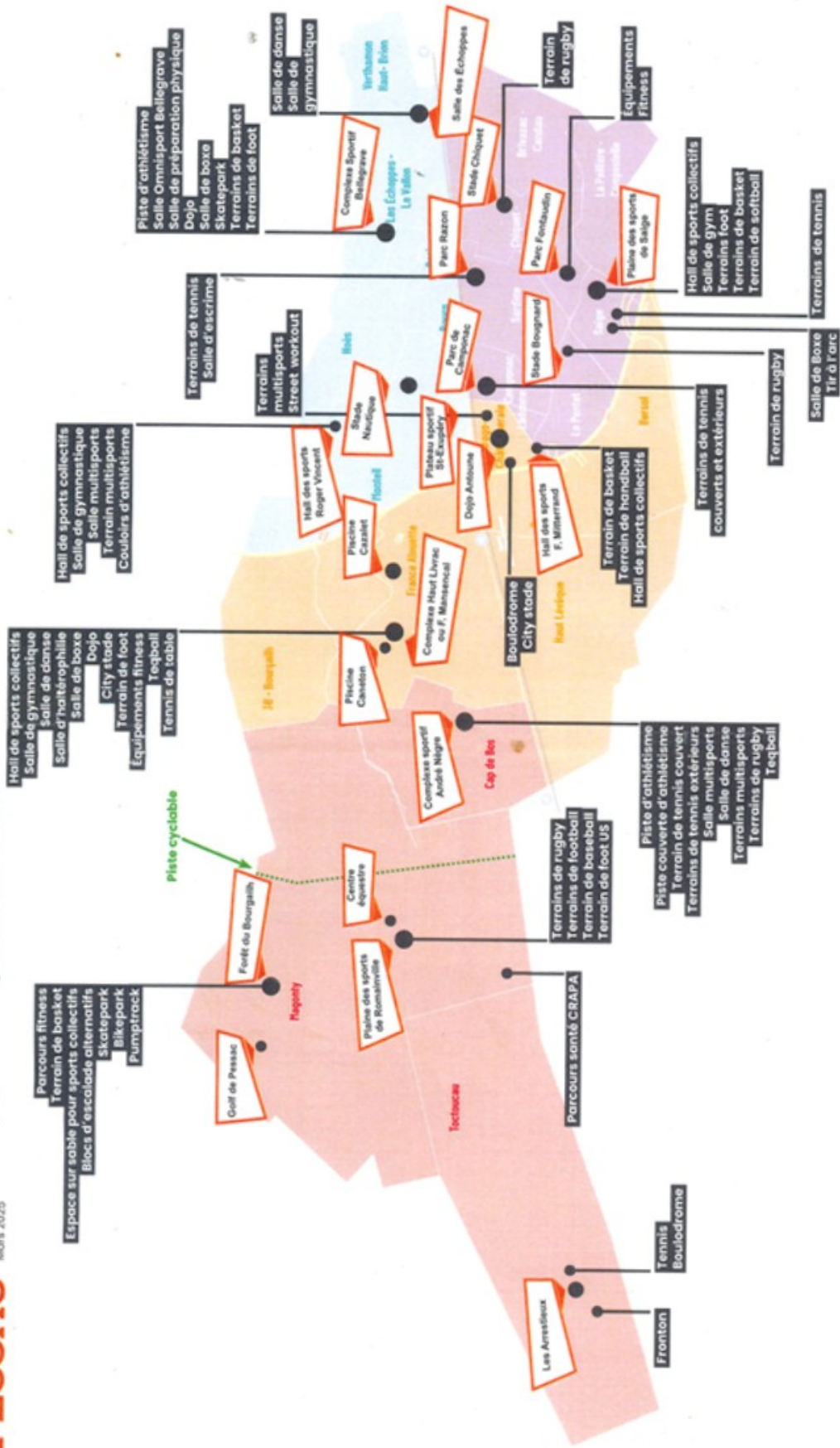
Sur les équipements sportifs
de PESSAC



Etat des lieux et propositions



Ville de **PESSAC** carte des équipements sportifs de Pessac
Mars 2025



SOMMAIRE

Avant propos	Page 4
1. Résumé	Page 5
2. Introduction	Page 6
3. Recensement des Équipements Sportifs	Page 14
4. État et Accessibilité des Équipements	Page 17
5. Analyse des Besoins et Manques	Page 19
6. Propositions et pistes d'améliorations	Page 23
7. Conclusion	Page 27

ANNEXES

ANNEXE I : Tableau quantitatif des équipements sportifs	Page 29
ANNEXE II : Historique de l'évolution des équipements sportifs	Page 30
ANNEXE III : Profils répondants individuels au questionnaire	Page 32
ANNEXE IV : Problèmes et demandes remontés (enquêtes)	Page 35

AVANT PROPOS

Madame, Monsieur,

Ce document que vous avez entre vos mains a été élaboré à la suite d'un travail conduit par la Commission « Équipements » de l'Office du Sport, accompagné d'une enquête réalisée par une stagiaire recrutée à cet effet.

Il s'agit d'un rapport qui, au travers le recensement réalisé des équipements sportifs disponibles sur la Commune de Pessac, a eu pour objectif d'identifier les points forts et les axes d'amélioration pour optimiser l'offre sportive locale pour l'avenir, car penser les équipements sportifs, c'est de notre point de vue, penser l'avenir de la commune.

En effet, nous considérons que ce ne sont pas de simples infrastructures : les terrains, gymnases, stades et complexes sportifs, piscines, etc... sont autant de lieux qui favorisent la santé, l'éducation, l'inclusion, la pratique sportive et l'attractivité, conditionnés en même temps par leur qualité, leur accessibilité et leur diversité.

Il convient toutefois de souligner que cette étude menée est incomplète et nous en sommes conscients, en raison :

- de la courte durée sur laquelle a été mené ce travail ;
- de la période choisie de celle-ci ;
- de la faible mobilisation des Clubs et Associations ;
- d'un manque d'informations de la part du Service des Sports ;

Il n'empêche que les éléments qui s'en dégagent permettent de mettre en avant un certain nombre de propositions sur le sujet.

Aussi, à l'approche des élections municipales, nous pensons qu'ils peuvent éclairer votre choix et inspirer vos programmes; qu'ils peuvent vous permettre de mesurer l'importance de ces lieux et vous engager à en faire une priorité : accessibilité, entretien, modernisation, durabilité, autant de défis qui concernent directement la qualité de vie des habitants.

Il en va de même de notre structure « Office du Sport » qui se veut être un appui aux côtés de la Municipalité pour contribuer au travers sa démarche de concertation avec l'ensemble du mouvement sportif et différents acteurs associatifs de la Ville, à l'élaboration et mise en œuvre d'une véritable politique sportive ambitieuse et inclusive

Avec nos cordiales salutations.

Olivier Lesparre, Président de l'Office du Sport

1. Résumé

À travers ce rapport, nous avons souhaité dresser un panorama précis des équipements sportifs de la commune de Pessac, en évaluant leur état, leur accessibilité et leur capacité à répondre aux besoins des habitants, en lien avec les clubs et associations sportives. L'objectif était d'identifier les points forts et les axes d'amélioration pour optimiser l'offre sportive locale dans les années à venir.

Pour mener à bien ce travail, nous avons constitué une commission « Équipements » composée de six représentants du SPUC, de l'ASCPA et de l'Office du sport. Nous avons analysé un large ensemble de données (ministère des Sports, INSEE, INJEP, archives locales, bilans des Assises du sport 2008 et 2025, États généraux du sport 2015, documents municipaux, publications spécialisées...). Une stagiaire étudiante en sociologie est venue renforcer l'équipe pour conduire trois enquêtes essentielles auprès des clubs et de leurs adhérents. Nous avons également réalisé de nombreuses visites de terrain, participé aux Assises du sport 2025, échangé à plusieurs reprises avec des représentants de clubs, et mené un entretien avec le Directeur des sports, jeunesse et vie étudiante.

Malgré certaines difficultés liées au recensement et au diagnostic du parc sportif, ainsi que les limites des enquêtes réalisées, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer un état des lieux pertinent et de formuler des propositions d'évolution pour les prochaines années.

La ville de Pessac possède de réels atouts. Depuis trente-cinq ans, la ville a prouvé sa capacité à élaborer, avec les acteurs concernés, une vision sportive partagée. Elle a su moderniser son parc d'équipements, s'appuyer sur un réseau associatif dense et passionné. Elle peut compter sur un Office du sport désireux de contribuer activement au développement de la vie sportive locale. Le territoire bénéficie d'une offre sportive riche, variée et bien répartie, complétée par une dynamique d'événements et d'actions en faveur du sport pour tous et du sport-santé.

Mais certains points faibles persistent. Sur la gouvernance, un décalage récurrent apparaît entre les stratégies définies et leur mise en œuvre dans la durée. De nombreuses demandes reviennent à chaque cycle de réflexion : accès aux créneaux, règles de subventionnement, transparence du fonctionnement, concertation, réactivité... Cette répétition illustre une difficulté structurelle à transformer les intentions en réalisations durables.

Nos analyses, croisées avec les enquêtes, les retours des clubs et les données de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), tendent à montrer que le parc d'équipements sportifs de Pessac est aujourd'hui légèrement sous-dimensionné. Par ailleurs bien que de nouveaux équipements aient récemment vu le jour, l'ensemble du parc reste globalement vieillissant.

Dans un contexte budgétaire local et national de plus en plus contraint, trois risques majeurs se profilent : la fragilisation des clubs et des emplois associatifs, la démobilisation des bénévoles, et la réduction progressive du parc sportif liée à l'obsolescence des installations les plus anciennes.

Au terme de notre travail, nous formulons dix propositions qui convergent vers une même ambition : installer une véritable culture de coconstruction durable. Cela implique de mettre en place — et de maintenir sur la durée — un système stable de dialogue, de pilotage et d'amélioration continue, fondé sur une définition claire du rôle de chacun et sur une évaluation régulière de la politique sportive.

2. Introduction

Préambule, contexte, objectifs, composition et fonctionnement de la commission équipements.

Préambule :

l'Office du sport est une structure sportive associative, ouverte et pluraliste, un véritable carrefour des activités physiques et sportives en concertation avec tous les acteurs du mouvement sportif en reflet de la population locale, un centre de ressources et d'animation, voire un observatoire sur les pratiques sportives locales et leurs évolutions : nouvelles formes, nouveaux pratiquants, nouvelles demandes...

Dans ce cadre là, il mène entre autres de nombreuses réflexions, en particulier sur les équipements sportifs afin d'être force de propositions auprès de la Collectivité et contribuer ainsi à l'élaboration d'une politique sportive sur le territoire Communal.

Sur Pessac, son rôle est également connu et reconnu pour :

- L'organisation de manifestations comme l'initiative du "Printemps du Sport "
- La mise en œuvre du "Ticket Sport"
- Sa contribution à la fête des Associations
- Les portes ouvertes à la découverte de certaines pratiques
- Le déploiement du réseau "Sport Santé "
- L'animation des "Vacances Sportives" et "Vacances Été "
- La création et le développement du "Temps Libre"
- Sa participation auprès des Centres Sociaux

Fin du dernier trimestre 2024, l'Office du Sport, a souhaité relancer ses différentes Commissions dont celle des "Équipements" en sommeil depuis 2018...

Contexte :

Contexte national (principale source « Les cahiers Français Mars 2024 ») :

Historiquement réservé à des élites, le sport s'est démocratisé au cours du vingtième siècle et s'est révélé au fil du temps être au cœur d'enjeux de société majeurs, tant en termes de santé, de sociabilisation, de rencontres, d'intégration, d'inclusion, d'épanouissement individuel, de rayonnement international à travers les compétitions que de développement des valeurs et des sentiments positifs tels l'émulation, le sens de l'effort, le respect des règles et de l'autre.

La contribution du sport sur tous ces enjeux explique la volonté des pouvoirs publics d'en favoriser le développement depuis de nombreuses années. Dernièrement en 2024, année des jeux Olympiques et Paralympique de Paris, la promotion de la pratique sportive a été déclarée « grande cause nationale ».

Toutefois la pratique du sport reste encore aujourd'hui inégale selon l'origine sociale, l'âge, le genre, la situation de handicap, l'implantation géographique.

Inégalités sociales : 74 % des cadres pratiquent du sport régulièrement contre 53% seulement pour les ouvriers. On constate également des pratiques différenciées selon les classes sociales : Les catégories favorisées privilégient les sports de loisir ou de bien-être (yoga, randonnée, golf) alors que les classes populaires sont davantage présentes dans les sports collectifs ou compétitifs.

Inégalité d'âge : L'activité physique a fortement progressé chez les seniors entre 2000 et 2017, passant de 34,2 % à 58,9 % chez les 55-64 ans et de 28,3 % à 62,8 % chez les 65-75 ans.

Inégalités de genre : Entre 2018 et 2022 l'écart de pratique sportive entre les hommes et les femmes reste positif même s'il s'est réduit en passant de 6 % à 2 % (71 % pour les femmes, 73 % pour les hommes). Les pratiques restent genrées et séparées, l'exemple le plus frappant est la gymnastique, avec 85,1 % de femmes licenciées, alors que le football reste un bastion masculin avec moins de 10 % de femmes licenciées.

Handicap : Cet été un article du journal Le Monde au titre évocateur « Un an après Paris 2024 : les Jeux paralympiques ont changé la perception du handicap, mais pas les conditions de vie des personnes handicapées », illustre bien la situation actuelle.

Inégalités territoriales : Les zones rurales et les quartiers populaires sont souvent moins bien pourvus en équipements sportifs, ce qui limite l'accès à certaines pratiques.

La pratique sportive au niveau national en quelques chiffres :

- 15,4 millions de licences
- 60 % des 15 ans ou plus déclarent avoir pratiqué une activité sportive au moins une fois par semaine en 2022
- la pratique régulière a augmenté de 6 % depuis 2018
- 40 % des français ne font pas de sport ou n'en pratiquent qu'occasionnellement
- En 2022, la marche et la course à pied restent de loin le plus pratiqué avec 47 % des français déclarant l'avoir pratiqué, la santé est la principale motivation pour l'activité sportive 52 %

On note également une forte diversification récente des pratiques sportives :

- **Explosion des pratiques informelles :** Le sport en dehors des structures traditionnelles (clubs, fédérations) connaît un essor important. Course à pied, vélo, fitness à domicile, sports de rue, etc... sont de plus en plus pratiqués librement.
- **Numérisation du sport :** Applications de coaching, montres connectées, plateformes de cours en ligne (ex : YouTube, Décathlon Coach, etc...) transforment les manières de faire du sport.
- **Sport et réseaux sociaux :** La mise en scène de soi à travers les activités sportives est de plus en plus fréquente. Cela contribue à une individualisation des pratiques, parfois teintée de compétition symbolique.

D'un point de vue économique, la dépense sportive nationale pèse depuis une vingtaine d'années entre 1,5 et 1,8 % du PIB (contre 0,5 % en 1970).

Ce triplement s'explique par l'effet conjugué de la réduction du temps de travail, l'essor des loisirs, le développement d'une offre publique et privée d'activités sportives directes (pratiques) et indirectes (spectacles), le changement des habitudes de consommation sportive des ménages et la diversification des attentes sportives de la population (éducation, compétition, santé, détente).

Les communes et intercommunalités, jouent un rôle majeur dans le financement local du sport. En effet, le sport est le deuxième poste de dépenses pour les communes et le quatrième pour les intercommunalités, celles-ci couvrent **94 % des dépenses publiques locales (Investissement et fonctionnement)**.

Depuis 2024 la situation budgétaire des collectivités locales et du sport en général s'est fortement dégradée.

En effet l'effort demandé aux collectivités locales pour 2026 dans le budget est de 5,3 milliards d'euros (12 % de l'effort national) soit plus du double de ce qui était demandé en 2025.



Concernant le sport au niveau national sur France Inter le 25 juillet 2025, Amélie Oudéa-Castéra, présidente du Comité National Olympique et Sportif Français alors que le Premier ministre a présenté mi-juillet le budget 2026 expliquait :

" On est aujourd'hui dans un moment budgétairement extrêmement délicat pour le monde du sport "

Il y avait déjà eu une première baisse du budget en 2025 de 18%. Et là, ce qui semble se dessiner pour 2026, c'est cette nouvelle baisse de 18%. C'est une baisse qui est disproportionnée. C'est une baisse incompréhensible parce qu'elle est vraiment à rebours de l'héritage des Jeux, de la dynamique qui a été enclenchée, de tout ce qu'on porte sur la construction de la nation sportive", détaille l'ancienne ministre des Sports.

Cette baisse "est contre-productive parce que le sport, c'est un investissement, insiste Amélie Oudéa-Castéra. Quand on investit un euro dans le sport, compte tenu de ses externalités positives sur l'éducation, sur la santé, le bien-être, c'est 13 euros au global qui sont économisés pour la collectivité. Et quand on connaît les masses qui sont englouties dans la lutte contre l'obésité, la sédentarité, rien que le coût social de l'inactivité physique dans notre pays, c'est 160 milliards d'euros chaque année".

"Quand on coupe les crédits du sport comme ça, ça l'asphyxie, alors même que ça ne résout rien à l'équation globale des finances publiques, puisque ça n'est que 0,10% du budget d'État. Et puis, c'est dangereux, parce que ce sont des clubs amateurs de nos territoires qui vont mettre la clé sous la porte. Ce sont des emplois d'éducateurs sportifs qui ne vont pas être renouvelés. Ce sont des enfants qu'on ne va plus accueillir dans nos structures sportives, dans nos associations. Je tire vraiment la sonnette d'alarme", assure-t-elle.

Contexte local :

Historique local :

Le sport à Pessac a commencé à se développer et à se démocratiser au début du vingtième siècle avec la naissance des premiers clubs et associations de Gymnastique, Football, Rugby et Cyclisme.

La période 1927-1940 voit l'émergence des premières véritables infrastructures sportives, stade du Chiquet en 1927, stade Jean Cordier en 1929, Parc des sports à Razon en 1930.

La période 1945-1970 est une période de structuration et de modernisation, elle voit la création des premiers clubs Omnisports de la ville, comme le SPUC en 1950 et l'ASCPA en 1966. De nouvelles activités sportives se développent sur la commune, judo, handball, escrime, boxe anglaise, moto, tir, ski, haltérophilie, polo-vélo, cyclotourisme. C'est également pendant cette période que sont créées des infrastructures sportives à Bellegrave (terrain de football en 1961, Salle des sports et piscine découverte en 1965, patinoire en 1970), à Camponac (Tennis couvert en 1966), Haut-Livrac (1969) et André Nègre (1970).

La période 1970-1990 est une période d'accompagnement de la croissance démographique avec une expansion concomitante des équipements sportifs avec entre autres, en 1973 la création du plateau sportif de Saige, en 1974 la création de la piscine Caneton, en 1976 la finalisation de la plaine des sports du Haut-Livrac, en 1979 la création de la plaine des sports de Romainville, en 1988 la création de la salle Roger Vincent et l'ouverture du golf de Pessac

La période 1990-2025, est une période de réflexions stratégiques sur le sujet. En effet, sur cette période, la municipalité doit arbitrer entre une demande sportive croissante et diversifiée, des ressources limitées et des objectifs multiples.

En **termes d'équipements sportifs** sur cette période après une première vague de création d'équipements majeurs **entre 1991 et 2003 (Stade Nautique, salle François-Mitterrand, complexe de Saige, salle Robert-Curtan), la période 2018-2025 a de nouveau marqué une évolution importante du parc sportif, notamment :**

- La création d'espaces extérieurs au Bourgailh (fitness, skatepark, bikepark...);
- La réalisation du complexe sportif de Bellegrave ;
- La rénovation du COSEC de Saige ;
- L'agrandissement des salles Robert-Curtan et Roger-Vincent ;
- La transformation engagée de la plaine des sports de Haut-Livrac ;
- La réfection de la piste d'athlétisme André-Nègre et de plusieurs courts de tennis ;
- La reconstruction du skatepark de Bellegrave ;
- La construction de la piscine Cazalet en remplacement de la piscine Caneton.

Au regard de ce court historique des équipements sportifs de la ville nous constatons qu'une **majorité des équipements sportifs ont été construits entre 1970 et 1990**, et ont pour un bon nombre d'entre eux plus de 50 ans d'existence.

Malgré les évolutions de la période 1990-2025, **nous pouvons qualifier le parc sportif de la ville de « globalement vieillissant ».**

Sur le plan de la gouvernance, cette période est marquée par une volonté de coconstruction de réflexions stratégiques sur la politique sportive de la ville.

Elle est jalonnée par des moments fondateurs comme **la création de l'Office Municipal du sport en 1990** (Ancêtre de l'Office du sport), la tenue d'Assises du Sport en 1991, 1998, 2008, 2025 et des États Généraux du sport en 2015.

Sur cette période, la politique sportive de Pessac s'est construite sur une démarche stratégique de concertation, reconnaissant que la réussite des politiques publiques territoriales repose sur l'engagement et l'intelligence collective de ses acteurs. Les Assises du sport successives et les États Généraux du Sport de 2015 ne furent pas de simples consultations, mais des moments fondateurs. **Ils avaient l'ambition d'instaurer durablement du dialogue entre la municipalité, l'Office du Sport et le mouvement associatif, permettant de poser les bases d'une politique structurée et d'identifier les grands défis structurels qui, aujourd'hui encore, façonnent le paysage sportif local.**

Les Assises de 2008 ont marqué un tournant en organisant le débat autour de trois axes thématiques centraux, qui ont permis de structurer une vision d'avenir pour le sport Pessacais.

- **La pratique sportive :** Les réflexions ont porté sur l'adéquation entre l'offre proposée par les clubs et la diversification des attentes du public. Les questions centrales étaient de savoir comment les clubs pouvaient répondre à des demandes de plus en plus variées et si les installations sportives étaient suffisamment nombreuses et adaptées pour accompagner cette évolution.
- **Le financement du sport :** Cet axe a ouvert le débat crucial sur les conditions d'attribution des aides publiques aux associations. La nécessité de clarifier les critères, de mieux prendre en compte les réalités financières des clubs et d'explorer les pistes de mutualisation des moyens a été clairement identifiée comme un enjeu de performance et d'équité.
- **Éthique sportive et citoyenneté :** En recentrant les discussions sur les valeurs du sport, cet axe a souligné l'importance de l'engagement bénévole comme pilier de la vie associative. Il a également mis en lumière la nécessité de lutter collectivement contre toutes les formes d'incivilités pour préserver la dimension intégrative et citoyenne du sport.

En 2015, les États Généraux du Sport ont abouti à la formalisation d'un Projet Sportif Territorial (PST) pour la période 2015-2020. Ce document a structuré l'action municipale autour de quatre axes majeurs, affirmant une vision globale et intégrée du sport.

- **Accompagner la vie associative sportive :** L'objectif était de consolider et de clarifier le soutien de la Ville au tissu associatif sportif, en structurant les modes d'accompagnement, depuis le subventionnement jusqu'à l'accès aux équipements.
- **Des équipements au cœur de l'action :** Cet axe visait à améliorer le suivi et la maintenance du patrimoine existant, tout en engageant une réflexion prospective pour garantir un maillage territorial cohérent et adapté à l'évolution des pratiques.
- **Du sport pour tous au sport utile à tous :** L'ambition était de dépasser la simple offre de pratique pour faire du sport un outil actif au service des politiques de santé publique et de cohésion sociale, en s'assurant de son accessibilité à tous les publics.

- **La gouvernance du sport** : Cet axe visait à renforcer la cohérence et la lisibilité de l'action publique en clarifiant le rôle de chaque acteur (Ville, Office du sport, clubs) et en se dotant d'outils de pilotage partagés pour une politique plus efficace.

En Mars 2025 la mairie de Pessac a lancé les quatrièmes assises du sport (sous forme d'ateliers) suivie d'une réunion de restitution le 17 Avril 2025, avec 76 associations et clubs sportifs affiliés à une fédération.

L'objectif affiché par la mairie est de garantir l'accès de tous les Pessacais à la pratique sportive.

Ces assises ont été organisées dans un contexte 2025 évoqué précédemment de coupes budgétaires, malgré ce contexte la ville s'est engagée à maintenir le niveau de 3 millions d'euros de subventions (fonctionnement, projets, déplacements) pour les clubs et associations.

Les principaux sujets qui ont été abordés lors de ces assises du sport sont :

- Critères de subventions et sources de financement
- Recherche de solutions concrètes pour favoriser l'inclusion et la diversité dans le monde du sport, quel que soit son âge, ses capacités ou ses moyens
- Comment améliorer les infrastructures sportives et comment assurer une juste répartition de leur utilisation pour répondre aux besoins des associations et des usagers
- Sensibilisation à la pratique sportive dès le plus jeune âge

Il convient de noter à ce stade que chacune de ces réflexions successives ont permis des progrès significatifs en terme de politique sportive de la ville.

Toutefois pour chacune d'entre elles, avec le recul on peut constater qu'**il existe un écart plus ou moins important entre les intentions et les réalisations sur le moyen terme**, et que les **constats récurrents ci-dessous** reviennent malgré des améliorations incontestables :

- **L'optimisation des équipements** : La tension sur l'usage des infrastructures est une préoccupation constante. Le diagnostic de 2015 pointait que "pratiquement 100 % des créneaux en soirée [...] sont utilisés sur les équipements couverts", faisant écho aux "demandes insatisfaites, installations, créneaux" déjà constatées en 2008. Constats renouvelés en 2025.
- **La clarification du financement** : La nécessité de réformer le système d'aide financière est un autre enjeu majeur. Les États Généraux de 2015 soulignaient que "les critères d'éligibilité aux subventions [...] sont encore mal définis", une problématique directement héritée des débats de 2008 qui appelaient à "redéfinir et optimiser les critères d'attribution des subventions". Sujet encore évoqué en 2025, avec des demandes de transparences sur les attributions.
- **Le renforcement de la gouvernance** : Le besoin d'un dialogue structuré et d'une meilleure coordination est une attente forte et durable. Les États Généraux de 2015 ont mis en évidence un "manque de lisibilité patent, tant sur les orientations et les arbitrages de la Ville que sur les modalités d'accès à l'information", confirmant la nécessité, déjà identifiée en 2008, de "renforcer le dialogue avec l'ensemble des usagers". Demandes toujours d'actualité en 2025.

Ces **trois problématiques** récurrentes constituent véritablement **le fil rouge** de la politique sportive Pessacaise de ces dernières années.

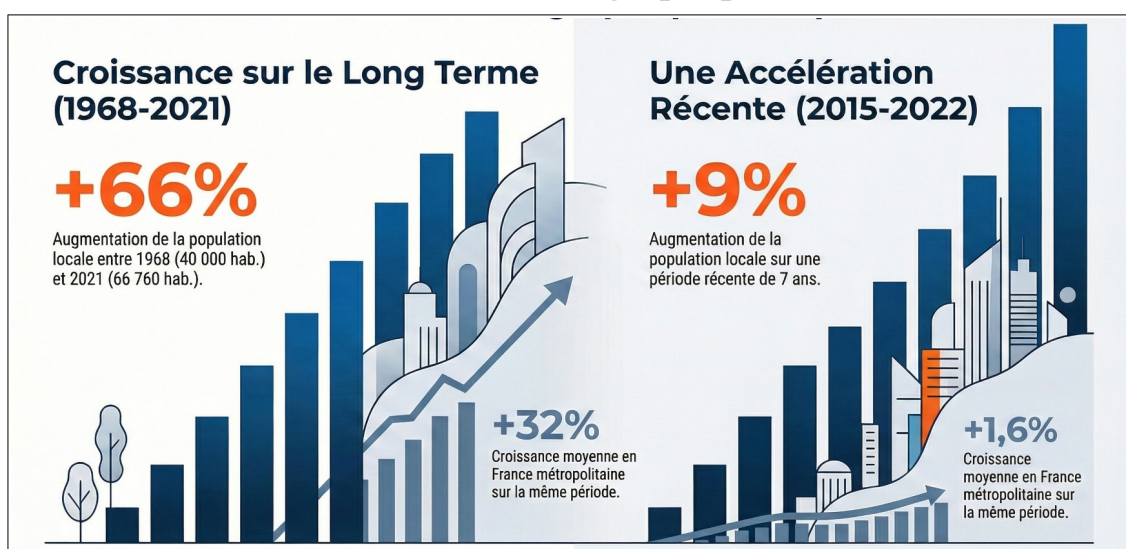
Cette récurrence s'explique probablement, en tout ou partie par les raisons suivantes :

- Un déficit de volonté politique dans la durée
- Un déficit de structuration et de pilotage des projets et des instances dans la durée
- Des changements de responsables dans les organisations locales
- **Des difficultés à mettre en place et surtout faire vivre dans la durée des démarches participatives et collectives sur le sujet.**

Contexte démographique local :

La commune de Pessac (source INSEE) connaît depuis la fin des années soixante et de manière encore plus significative sur la dernière décennie **une croissance démographique nettement supérieure à la croissance du territoire national**. En effet elle est passée de près de 40 000 habitants en 1968 à 66 760 habitants en 2021 (+ 66 %, contre +32 % sur le territoire national métropolitain sur la même période), sur une période plus récente (2015-2022) elle a augmenté de près de 9% (contre 1,6 % sur le territoire national métropolitain sur la même période).

Pessac, une croissance démographique soutenue



Contexte sportif local :

La commune de **Pessac est très dynamique sur le plan sportif et associatif** avec 130 clubs et associations sportives (dont 76 affiliées à une fédération) et près de 13 300 licenciés, soit 1 995 licenciés pour 10 000 habitants, ce qui est supérieur à la moyenne des communes de taille équivalente.

Il faut également noter que **de très nombreux bénévoles contribuent à la vie et à la pérennité des clubs et associations sportives**, mais également à la richesse de la vie sportive locale.

Il faut aussi avoir en tête que la commune est très étendue (38 km², environ 16 km dans sa plus grande longueur et presque 5 km dans sa plus grande largeur).

Le territoire s'organise autour de dix-sept quartiers, chacun marqué par une identité forte. **Les quartiers structurent la répartition et l'usage des équipements sportifs.** Chaque quartier bénéficie d'une dynamique locale affirmée, portée à la fois par les syndicats et comités de quartier — réunis au sein d'une fédération communale — et par les clubs et associations sportives implantés sur place.

Les objectifs du rapport :

Ce rapport vise à dresser un bilan des équipements sportifs disponibles sur la commune de Pessac, afin d'évaluer leur état, leur accessibilité et leur adéquation avec les besoins des habitants en relation avec les clubs et associations sportives.

L'objectif est d'identifier les points forts et les axes d'amélioration pour optimiser l'offre sportive locale dans les années à venir.

Composition et fonctionnement de la commission équipements :

Composition de la commission :

Six membres permanents plus un membre temporaire :

- Olivier Lesparre, Président Office du sport
- Marie-Claude Martinez, Trésorière Office du sport, Trésorière SPUC Roller
- Jacky Rousseau, Vice-Président Office du sport, ASCPA Omnisport
- Sylvain Baquet, Président SPUC Omnisport
- Jean-Luc Bosc, Vice-Président, SPUC Omnisport
- Colombe Gandon, étudiante en Master Sciences Sociales, Science Politique et Sociologie comparée, Université de Bordeaux, en stage Office du sport de Mai à fin Juin 2025
- Philippe Noël, Responsable commission équipements Office du sport

Fonctionnement de la commission :

Tenue de treize réunions de la commission entre le 20 Février 2025, et le 15 Janvier 2026

3. Recensement des Équipements Sportifs

Au premier abord ce travail de recensement des équipements sportifs peut apparaître comme une simple formalité, très rapide à traiter, mais dans la réalité cela n'a pas du tout été le cas.

En effet, il existe deux sources évidentes à exploiter sur le sujet :

- **Les bases de données publiques** (INSEE, et Data.gouv.fr, RES - Recensement des équipements sportifs du Ministère des Sports).
- **Les données et fichiers de la ville de Pessac.**

Concernant les données du ministère des sports, nous avons rencontré plusieurs difficultés, la première relative à **un défaut de mise à jour de la base de données**. Par exemple figurent encore dans cette base de données les anciens équipements sportifs de Bellegrave, mais pas les récents.

Il a également fallu **préciser le périmètre du parc d'équipement pour l'étude**.

En effet la base du ministère des sports comptabilise 43 équipements pour le site de l'université de Bordeaux basée sur la commune de Pessac sur un total de 132 équipements (soit plus de 32 % du total), or ceux-ci ne sont pas du tout utilisés par les clubs et associations sportives de la ville de Pessac.

Par ailleurs dans cette base de donnée, chaque équipement est renseigné par 119 informations mises en colonne, dont une très grosse majorité s'avèrent non pertinentes pour notre étude.

Concernant les données de la ville de Pessac, le directeur des sports, jeunesse et vie étudiante de la ville rencontré le 7 Avril 2025, n'a pas souhaité nous communiquer les données équipements sportifs tenues par ses services, estimant que la réflexion sur les équipements sportifs et leur évolution relevait de la seule responsabilité de la municipalité et de son équipe des sports.

A partir de ces constats, nous avons fait le choix pour établir **le recensement des équipements sportifs** de la ville de constituer un fichier EXCEL sur la base des données du ministère des sports et de les retravailler sur la base des principes ci-dessous :

- **Fiabilisation du fichier** en s'appuyant sur :
 - La carte des équipements sportifs de la ville de Pessac remise par la municipalité lors des assises du sport 2025.
 - Les connaissances terrain des membres de la commission équipements
 - Plusieurs visites terrains des sites sportifs de la Ville
- **Ajustement du périmètre des équipements retenus** pour notre étude au regard de nos besoins, à savoir **se concentrer sur les équipements actuellement utilisés par les clubs et associations sportives de la commune, les équipements potentiellement utilisables par les clubs et associations sportives, les équipements de plein air ouverts à tous les publics.**

Nous avons retenu pour notre étude **les cinq catégories** ci-dessous :

- Les équipements sportifs communaux ouverts aux clubs et associations sportives
- Les équipements sportifs scolaires actuellement accessibles aux clubs et associations sportives
- Les équipements sportifs scolaires fermés aux clubs et associations

- Les salles associatives actuellement utilisées ou potentiellement utilisables pour des activités sportives (type gymnastique douce, Pilates, stretching, etc.)
- Les équipements sportifs en espace ouvert extérieur ouverts au public

A noter que les établissements privés et les équipements sportifs de l'université de Bordeaux sont sortis du champ de l'étude, même si dans la réalité, des clubs et associations sportives peuvent être amenés à utiliser des établissements privés pour la pratique de leurs activités.

- **Bilan effectué sur la base des unités sportives** (équipement sportif de base)
- **Extrait avec trois exemples** du tableau de recensement des équipements retenu pour l'étude :

Nom de l'équipement	Adresse	Quartier	Catégorie (Cf supra)	Accès PMR	Famille d'équipement	Accès libre	Année Création	Année derniers gros travaux	Activités sportives	État général
Salle Robert Curtan	Avenue de la Font de Madran	Monteil	Equipt sportif ouvert aux clubs	Oui	Salle multi sports	Non	2003	2020 Extension	Roller Badminton Hand etc..	PB Parquet PB infiltration eau...
Salle Omnisport Bellegrave	Avenue du Colonel Jacqui	Les échoppes le Vallon	Equipt sportif ouvert aux clubs	Oui	Salle Omnisport	Non	2018		Handball Etc...	
Terrain de football synthétique Bellegrave	Avenue du Colonel Jacqui	Les échoppes le Vallon	Equipt sportif ouvert aux clubs	Oui	Terrain de grand jeu	Non	1993	2021 Réfection	Football	RAS

Sur la base de ces principes, **le recensement se matérialise par un fichier EXCEL de 154 lignes à raison d'une ligne par équipement sportif** ou salle associative utilisées ou potentiellement utilisable par des clubs ou associations.

Analyse globale du parc :

En ANNEXE I vous trouverez un tableau récapitulatif des équipements recensés dans le cadre de notre périmètre d'étude (hors salles associatives et équipements en établissement scolaires non utilisés par les clubs) avec en ligne le type d'équipement sportifs, et en colonne les sites sportifs correspondants.



A la lecture de ce tableau nous observons que :

- La ville dispose **d'un parc d'équipements riche et diversifié**
- La ville dispose d'une offre permettant la pratique d'une **large palette de disciplines**

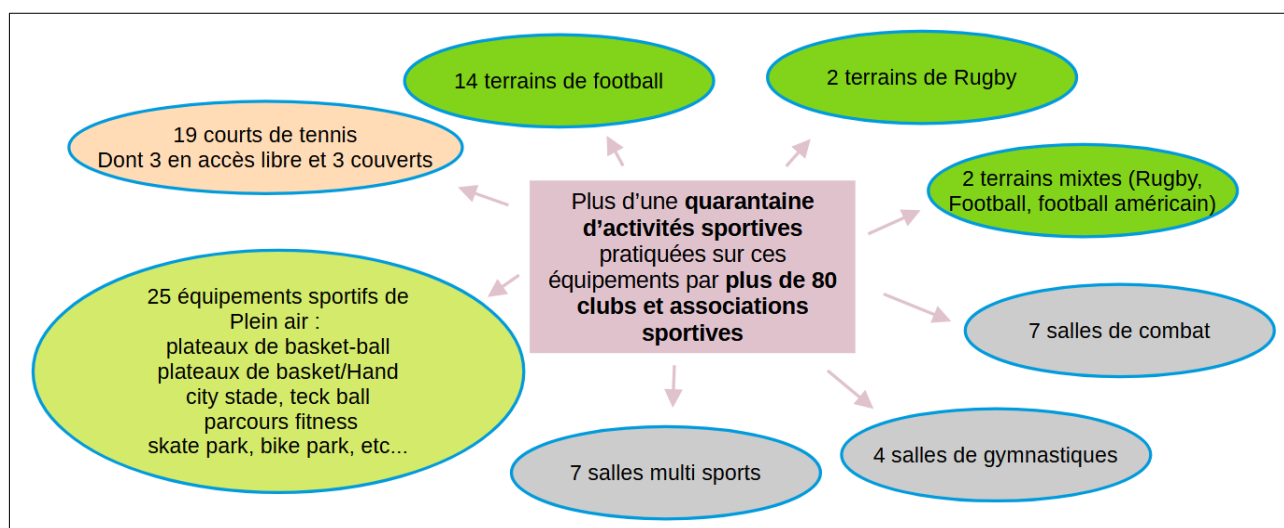
Quelques chiffres (non exhaustifs) pour illustrer ce constat :

6 sites sportifs importants répartis sur la ville :

- Complexe sportif Bellegrave
- Complexe sportif Haut-Livrac
- Complexe sportif André Nègre
- Halls des sports Roger Vincent et Robert Curtan
- Plaine des sports de Saïge
- Plaine des sports de Romainville

18 autres sites sportifs répartis sur la ville dont :

- Deux piscines : le stade nautique et la piscine Cazalet
- Un golf
- Un centre équestre



4. État et Accessibilité des Équipements

Au lancement de la commission équipements, nous avons l'ambition de faire un travail approfondi et détaillé de chaque équipement recensé, en terme d'état et d'accessibilité.

Ce travail de fond aurait du se **matérialiser par une grille d'évaluation de chaque équipement sportif selon les critères et sous-critères ci-dessous** :

Sous-critères / Questions	Note (1-5)	Commentaires
Proximité géographique, transports, accessibilité PMR		
Conformité aux normes, équipements adaptés, modularité		
Qualité des installations, entretien, sécurité matérielle		
Suffisance des créneaux, taille adaptée, taux d'occupation		
Vestiaires, hygiène, éclairage, chauffage, ventilation		
Coût pour les usagers, mode de gestion, entretien soutenable		
Performance énergétique, matériaux durables, gestion déchets		
Retour des clubs, taux d'utilisation, évolution des besoins		
Accueil de divers publics ou disciplines, souplesse d'usage		

Cette grille aurait permis d'attribuer pour chaque équipement une note de 1 à 5 pour chaque critère ainsi qu'une note globale de l'équipement permettant ainsi de poser un avis pertinent pour chaque équipement en termes d'état, d'accessibilité et d'utilisation afin d'identifier :

- les équipements à remplacer.
- Les équipements à rénover et améliorer, à remettre aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Elle aurait également permis de faire un bilan de l'utilisation planifiée et de l'utilisation réelle des équipements (Taux de remplissage, horaires d'ouverture, usage par les clubs et écoles).

Malheureusement, nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de produire ce travail exhaustif et complet, et ce principalement pour les raisons ci-dessous :

- Ce travail aurait nécessité la mobilisation d'un grand nombre de personnes pour faire des audits quasi-complet de chacun des sites sportifs et équipements, ce qui suppose la mobilisation et/ou la coopération des équipes de la mairie.

Il aurait également fallu une grosse mobilisation des clubs et associations sportives pour ce

travail, or cela n'a pas été possible sur la période de l'étude.

- **Les informations de la Direction des sports nous ont manqué**
- **La période de réalisation de l'étude de Mai à fin Juillet n'était pas favorable**, car à partir de mi-Juin il devenait difficile d'avoir accès à une grande partie des équipements sportifs

5. Analyse des Besoins et Manques

Analyse des retours des clubs dans le cadre des assises du sport 2025 :

Bien que la ville dispose déjà d'un parc sportif conséquent et que celui-ci ait récemment évolué, la forte hausse des demandes de pratiques sportives **met clairement en lumière de nouveaux besoins d'optimisation, de rénovations, d'aménagements ou de création d'équipements supplémentaires.**

En 2025, lors des assises du sport de Pessac, **46% des clubs** ayant répondu au questionnaire ont **déclaré refuser des inscriptions**, dont 36% en raison d'un manque de créneaux et 26% faute d'infrastructures adaptées, **tandis que 80% d'entre eux affichent la volonté d'augmenter le nombre de licenciés.**

Les ateliers des assises ont également fait ressortir les demandes suivantes : création de nouveaux équipements, meilleure optimisation de l'utilisation des installations, davantage de transparence et de communication sur l'attribution des créneaux, ainsi qu'un contrôle accru de l'usage réel des ceux-ci.

Les participants ont aussi demandé **la relance des réunions de site**, interrompues depuis plusieurs années.

Enfin, ces travaux **ont mis en évidence les difficultés des clubs et associations à atteindre un équilibre économique durable.**

Retour des usagers et acteurs locaux dans le cadre des enquêtes réalisées par l'Office du sport :

- Méthodologie de l'enquête :

Afin de dresser un état des lieux précis et partagé, l'Office du Sport de Pessac a mis en place une démarche participative centrée sur la consultation des usagers. **Deux questionnaires** ont été élaborés par la commission équipements et diffusés à grande échelle **auprès d'une part, des clubs et des associations sportives locales**, puis d'autre part auprès **de leurs adhérents** en tant que pratiquants individuels.

Ces questionnaires visaient à recueillir des informations sur les habitudes de pratique, les conditions d'utilisation des équipements, ainsi que les besoins exprimés en termes de développement ou d'amélioration.

Grace à ces questionnaires, un bilan des doléances spécifiques par équipement a été formalisé pour plusieurs sites sportifs municipaux, **permettant d'identifier des problématiques concrètes rencontrées sur ces sites** (Cf ANNEXE IV).

La création d'un guide d'entretien permettait également de rencontrer les présidents ou représentants des clubs et associations afin d'approfondir et compléter l'analyse dans le cadre d'un entretien en face à face.

Limites de l'enquête :

Bien que les questionnaires aient permis de recueillir un volume significatif d'informations utiles, **plusieurs limites méthodologiques doivent être soulignées.**

Tout d'abord, la participation reposait sur le volontariat, ce qui introduit un biais de sélection. Les répondants individuels sont, pour la grande majorité, des pratiquants réguliers, souvent affiliés à des clubs ou déjà bien informés sur l'offre sportive municipale. En conséquence, certaines catégories de population sont peu ou pas représentées.

Par ailleurs, les réponses sont essentiellement déclaratives et subjectives. Si elles permettent de connaître les ressentis, les préférences ou les attentes, elles ne fournissent pas de données objectives sur l'usage réel des équipements : taux d'occupation, pics de fréquentation, ou distribution géographique des usagers.

Malgré les efforts de diffusion, les relances et la volonté affichée de construire une démarche participative, **le nombre de réponses aux questionnaires, notamment de la part des clubs (seuls 22 clubs ont répondu), s'est révélé décevant** au regard des attentes initiales. Pourtant les thématiques proposées – état des équipements, besoins en créneaux, attentes spécifiques selon les disciplines – et les questions posées offraient un espace d'expression pertinent aux clubs, associations et leurs adhérents.

Cette faible mobilisation interroge : Elle peut traduire un manque de disponibilité des dirigeants associatifs, une lassitude vis-à-vis des consultations, ou encore une forme de scepticisme quant à l'impact réel de leur contribution sur les décisions futures. Pourtant, de nombreux sujets sensibles ou récurrents (accès aux installations, vétusté des locaux, inégalités entre disciplines ou publics...) méritaient d'être portés collectivement dans le cadre de cette enquête.

La faible participation amoindrit la pertinence et la richesse des conclusions que nous pouvons retirer de l'enquête. Elle reflète peut-être également un déficit de confiance des acteurs de terrain vis à vis de l'Office du sport et de la municipalité.

- Analyse des réponses :

Les adhérents (120 réponses au questionnaire), d'âges variés, déclarent majoritairement pratiquer une activité physique plusieurs fois par semaine, que ce soit en extérieur (parcs, forêts, rues...), chez eux ou dans des équipements municipaux. Les disciplines les plus citées sont la marche/randonnée, le vélo/VTT, le fitness/musculation, le roller hockey et les sports de raquette (Cf ANNEXE III).

Les répondants nous ont fait part de **nombreuses problématiques rencontrées** sur site et des demandes de nouveaux équipements, notamment :

- **Le manque de créneaux horaires disponibles** sur site pour répondre à leurs besoins
- **La vétusté ou l'inadaptation de certains équipements** (salles, douches, sols...)
- **L'insuffisance de places de stationnement**
- Et une **demande très forte en équipements couverts** (terrains de tennis, gymnases, infrastructures pour le roller...)

Nombreux sont ceux qui expriment également le **besoin de meilleurs équipements de plein air, de structures accessibles gratuitement**, et de lieux plus proches de leur domicile.

Si ce questionnaire a permis de recueillir de nombreuses données utiles, il présente néanmoins plusieurs limites qui justifient une approche complémentaire pour affiner l'analyse.

Les répondants évoquent des besoins concrets (plus de créneaux, équipements rénovés...), mais peu abordent la question de la répartition géographique des équipements ou de leur complémentarité à l'échelle de la commune.

Les réponses des clubs et associations sportives sont cohérentes avec les réponses des adhérents.

Faute de plus de volontaires, un seul entretien en face à face s'est tenu.

L'analyse des questionnaires ne permet pas de mesurer les freins économiques à la pratique (coût des abonnements, transport, accessibilité pour les familles nombreuses...), ni d'évaluer l'impact social du sport sur la santé publique, la cohésion sociale ou l'éducation. Ces dimensions sont pourtant essentielles pour bâtir une politique sportive globale et équitable.

De plus, les clubs non répondants laissent une zone d'ombre sur certaines disciplines majeures. Malgré les limites évoquées, **les adhérents ont exprimé leur satisfaction face à l'initiative de ce questionnaire.** Plusieurs ont salué la démarche de consultation et le souci manifeste de prendre en compte leurs réalités quotidiennes. Cette reconnaissance traduit une attente réelle de dialogue entre les acteurs de terrain et les services municipaux, et conforte la légitimité de l'Office du Sport comme interface entre usagers, clubs et institutions.

De leur côté, plusieurs associations ont également fait part de leur souhait de mieux comprendre le rôle et les missions de l'Office du Sport, tout en formulant le vœu de renforcer la communication, la transparence et la concertation autour des décisions sportives locales.

Identification des zones sous-équipées :

Au regard des assises du sport, des enquêtes auprès des adhérents et des clubs par l'Office du sport, mais également à l'examen de la carte des équipements sportifs de la ville, **aucune zone sous-équipée n'a pu être formellement identifiée dans le cadre de nos travaux.**

Qualification du dimensionnement actuel en équipements sportifs :

Dans le cadre de nos travaux, la question du dimensionnement du parc sportif actuel s'est rapidement posée. L'objectif principal était de déterminer s'il est surdimensionné, bien calibré ou sous-dimensionné. Bien que la problématique posée paraisse simple, y apporter une réponse objective s'avère complexe. Trois approches ont été retenues :

- Une première méthode a consisté à comparer le ratio d'équipements sportifs pour mille habitants. Sur la base de la base de données de l'ANCT en 2024 (Agence Nationale de la Cohésion des territoires). Selon l'ANCT Pessac compte un équipement sportif pour mille habitants, un ratio inférieur à la moyenne des villes de taille comparable (1,86 équipements pour mille habitants) et également inférieur à un panel de 44 communes de banlieues de capitales régionales (2 équipements pour mille habitants). Il faut ici noter que selon les sources, la méthode de calcul et l'année de calcul, ce ratio



peut varier.

Si on prends nos chiffres (112 équipements de l'Annexe I), le ratio calculé pour Pessac est de 1,67.

- La deuxième approche s'est appuyée sur les retours issus des assises du sport et les résultats des enquêtes menées par l'Office du sport, qui traduisent des besoins non couverts et suggèrent que le parc apparaît sous-dimensionné.
- Enfin, une analyse croisée, tenant compte à la fois des données quantitatives et qualitatives, estime qu'au regard de la progression démographique soutenue ces 35 dernières années et du faible accroissement du parc, appuyée par les besoins recensés, **le parc sportif de la ville de Pessac peut être considéré comme légèrement sous-dimensionné.**

Cette analyse illustre à la fois la difficulté d'objectiver un tel diagnostic et la convergence des indicateurs vers la même conclusion.

6. Propositions et pistes d'amélioration sur le sujet

A l'issue de ses travaux la commission équipements formule **selon trois axes, dix propositions et pistes d'amélioration** à l'attention des futurs candidats aux élections municipales de Mars 2026 à Pessac et de l'ensemble des acteurs sportifs de la ville.

Comme évoqué précédemment **ces propositions nécessitent d'être reprises et approfondies en coconstruction avec l'ensemble des acteurs sportifs de la commune.**

Axe I : propositions en termes de gouvernance :

Nous commençons par cet axe, car au vu des retours dans le cadre des enquêtes de l'Office du sport, des remontées des assises du sport 2025 et des échanges en commission équipements, ce sujet nous apparaît comme **crucial pour les années à venir.**

En effet **d'une manière générale les clubs et associations ont exprimé le souhait d'avoir de la visibilité et être régulièrement associés sur l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique sportive locale.**

Ils souhaitent également **être associés au fonctionnement de la vie sportive tout au long de l'année**, pour la résolution des problèmes et le traitement des propositions d'amélioration remontés au fil de l'eau.

Proposition n°1 : Décider de mettre en œuvre un système pérenne de coconstruction et de concertation

Créer un système pérenne de coconstruction et de concertation avec l'ensemble des acteurs sportifs de la ville (au sens large, y compris des citoyens non impliqués dans la vie sportive) :

- Pour élaborer **une politique sportive et un plan pluriannuel d'investissement partagés pour un mandat.**
- Pour **ré-évaluer chaque année** cette politique sportive à travers une mise à jour annuelle du plan pluriannuel d'investissements.
- Pour **faire fonctionner une amélioration continue du système entre deux ré-évaluations sur la base d'objectifs clairs et partagés** y compris en termes d'économies budgétaires et d'optimisation des fonctionnements et d'entretien des équipements.
- **Pour maintenir la mobilisation et le dynamisme des acteurs sportifs, notamment les bénévoles.**

Proposition n°2 : Structurer la démarche sur la durée

Pour ce faire il convient de structurer la démarche de coconstruction :

- **Constituer une équipe** pour animer et piloter la démarche dans la durée.
- **Partager le cadre politique, les ambitions et les objectifs.**
- **Poser un diagnostic partagé** des pratiques (enquêtes), des équipements (audits) et des besoins (enquêtes et réunions).

- **Définir et mettre en œuvre les modes de fonctionnement et de pilotage de la démarche,** instances, rôle des acteurs, processus décisionnel (en tout état de cause, **la décision finale revient à la municipalité**).

Concernant le rôle des acteurs, **l'Office du sport se propose de jouer le rôle d'animation globale de ce projet ambitieux au service de la communauté sportive.**

Quelles alternatives possibles à l'Office du sport pour ce rôle ?

- **La direction des sports ?**

Plusieurs inconvénients dans ce cas, le premier réside dans le fait qu'en assumant deux rôles la direction des sports soit juge et partie. Il y a également un risque que la Direction des sports ne soit pas suffisamment dimensionnée pour assumer pleinement ce rôle de coordination et d'animation de la démarche.

- **Un Club important de la ville?**

Dans ce cas il existe un risque évident de dérive hégémonique du club retenu sur le territoire communal.

- **Une équipe pluridisciplinaire dédiée pour coordonner et animer la démarche ?**

Alternative intéressante à étudier, à construire et à préciser, cela pourrait permettre d'élargir les points de vue sur le sujet.

Proposition n°3 : Mutualisation intelligente, approfondir la mutualisation des moyens et la coopération entre clubs.

Axe II : Garantir la transparence et l'équité

Proposition n°4: Visibilité des créneaux, redéfinir et publier les modalités d'utilisation des salles et d'attribution des créneaux pour les entraînements et les événements sportifs.

- **Objectif :** Donner de la visibilité et permettre une meilleure utilisation pour tous.

Proposition n°5 : Redéfinir et donner de la visibilité sur les modalités d'attribution des subventions

- **Objectif :** Assurer un traitement équitable et prévisible pour tous les clubs

Axe III : Optimiser et pérenniser nos structures

Proposition n°6 : État des lieux complet, lancer un audit technique et fonctionnel exhaustif des équipements actuels comme point de départ.

Concernant la construction de nouveaux équipements, la principale préconisation consiste à **lancer le travail de fond évoqué au point 4 du rapport avec l'ensemble des acteurs sportifs de la ville pour faire un état des lieux précis et exhaustif de chacun des équipements.**

En effet dans le contexte budgétaire actuel, **ce travail de fond est indispensable, d'une part pour être sûr de faire les bons choix en la matière sur la base de critères indiscutables et partagés** avec les acteurs majeurs du sport sur la commune, mais également faire de la pédagogie sur le sujet et impliquer les principaux acteurs dans les choix en amont des décisions.

Les demandes ci-dessous, remontées dans le cadre des enquêtes que nous avons réalisées pourraient alors **être évaluées parmi d'autres dans le cadre de ce processus pour une éventuelle priorisation** : un grand Gymnase, un mur d'escalade, des terrains de padel, des terrains de tennis couverts, quelques terrains de grand jeux, notamment de rugby etc...

Concernant les propositions de modernisation, extension et de rénovation, comme pour le point précédent un travail plus approfondi serait nécessaire pour une véritable priorisation.

Proposition n°7 : Mettre en place un système partagé et intégré de pilotage des équipements (outils et instances)

Système qui permettrait de :

- **Donner de la visibilité à tous les acteurs** sur les créneaux horaires à travers des plannings partagés
- **Réaffecter les créneaux** rendus disponibles
- Donnerait des **informations sur les taux d'occupations** théoriques et les taux d'occupation réels des équipements.
- **Signaler et suivre** à tous les niveaux **la résolution des problèmes remontés**
- **Signaler et suivre** à tous les niveaux **les propositions d'améliorations remontées**

Proposition n°8 : Proximité sur le terrain, remettre en place les réunions de site pour une résolution agile des problèmes

Il convient de noter ici qu'une grande partie des points remontés dans les enquêtes menées par l'Office du sport concernant les équipements (Cf ANNEXE IV), relèvent de problèmes qu'il conviendrait de traiter au fil de l'eau dans le cadre **des réunions de sites** demandées par les clubs lors des assises du sport 2025.

En effet celles-ci permettraient entre autres :

- D'optimiser localement pour chaque site l'occupation des équipements
- De régler et faire remonter **localement** les problèmes au fil de l'eau
- D'utiliser les réunions de site pour d'une part **identifier le plus en amont possible les problèmes sur les équipements** et **éviter les réparations lourdes**, mais également **pour sensibiliser et responsabiliser les clubs et leurs adhérents sur le respect des règles de vie sur site.**

Proposition n° 9 : Nouveaux espaces, explorer systématiquement l'accès à l'utilisation par les clubs d'équipements sportifs en établissement scolaire (voire universitaire).

Cela représente potentiellement 20 équipements scolaires recensés comme non utilisés par les clubs de la commune, notamment en soirée et le Week-end.

Cette possibilité a été ouverte dans le cadre de la circulaire du 8 Septembre 2025 pour mise en place possible dès l'année scolaire 2026-2027.

Par ailleurs les équipements universitaires (43 équipements dans la base de donnée du ministère des sports) représentent également un potentiel à explorer.

Proposition n° 10 : Maintenance préventive : renforcer activement la maintenance préventive pour limiter les dégradations et anticiper les coûts.

7. Conclusion

En conclusion, signalons tout d'abord que le sport sur **la ville de Pessac dispose de nombreux atouts** :

- Une **capacité avérée à formaliser en coconstruction** avec l'ensemble des acteurs sportifs **une réflexion de fond sur la politique sportive** (à cinq reprises en trente cinq ans)
- Des **clubs et des associations sportives dynamiques**.
- Des événements sportifs dont la ville peut s'enorgueillir.
- De **belles réalisations** récentes en terme d'équipements sportifs.
- Une **richesse et une diversité de l'offre** de pratiques sportives sur l'ensemble de la commune.
- Des réalisations importantes pour le **développement de la pratique sportives pour tous, politique de sport santé, politique pour les jeunes** (tickets sport, vacances sportives, vacances été, etc..)
- Un **grand nombre de bénévoles, contributeurs essentiels** aux réussites ci-dessus.
- Mais également la proximité de Pessac avec d'autres communes de l'agglomération bordelaise permettant à ses habitants d'aller si nécessaire pratiquer des activités sportives sur ces autres communes.

Toutefois, il faut noter que de nombreuses difficultés apparaissent pour les années à venir, notamment budgétaires, tant pour la survie des clubs et associations (y compris clubs de l'élite) que pour les mairies, mais également en termes de ressources humaines.

Nous avons identifié **trois risques majeurs pour l'avenir** :

- Un risque non négligeable dans les mois et années à venir de **démobilisation des bénévoles**, tant en nombre de bénévoles qu'en énergie donnée à la collectivité par chaque bénévole, mais également du fait des restrictions budgétaires, **une réduction importante de salariés** (63,5 équivalents temps plein selon les assises du sport) auprès des clubs et associations.
- Un risque non négligeable de voir **repartir à la hausse les inégalités** évoquées en introduction.
- Un risque non négligeable de voir le **parc d'équipements sportifs rétrécir au fil des années** du fait de l'obsolescence potentielle des bâtiments les plus anciens.

Dans ce contexte difficile, afin de limiter les risques identifiés ci-dessus, **il devient de plus en plus crucial de mettre en place un système pérenne de coconstruction, de coordination et de fonctionnement de l'ensemble des acteurs sportifs sous la responsabilité de la mairie** :

- Pour **élaborer une politique sportive partagée**
- Pour **ré-évaluer chaque année** cette politique sportive
- Pour faire fonctionner une amélioration continue du système entre deux ré-évaluations sur la base d'objectifs clairs et partagés y compris en termes d'économies budgétaires et d'optimisation des fonctionnements
- Pour **maintenir la mobilisation et le dynamisme des acteurs sportifs, notamment les bénévoles**.

Les **deux principaux enjeux pour les années à venir** sur le sujet sont :

- La capacité à **entretenir, optimiser et ajuster le parc d'équipements sportifs** en regard des besoins de la population de la commune.
- La capacité à mobiliser les acteurs notamment bénévoles et dirigeants de club pour maintenir la dynamique sportive actuelle.

Pour ce faire, **il convient de bâtir dans la durée une véritable relation de confiance entre les acteurs sportifs locaux en s'appuyant sur des engagements tenus, de la transparence, la tenue des instances, le traitement au fil de l'eau des problèmes et initiatives remontées, mais également en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire de l'Office du sport.**

ANNEXE I : Tableau quantitatif des équipements sportifs

Sites sportifs	Complexes sportifs					Stades			Salles						Piscines		Extérieur			Tennis		Autres		Total	
	Bellegrave	Haut Livrac	Roger Vincent	Saigé	André Nègre	Plaine des sports Romainville	Arrestieux Toctoucau	Bougnard	Stade du Chiquet	Les échoppes	Antoune	Salle Razon	Salle François Mitterrand	Collège Alouette	Collège Gérard Philippe	Piscine Cazaliet	Stade Nautique	Bourgailh	Parc Fontaudin	Arago-Chataigneraie	Parc razon	Parc campouac	Golf de pessac		Centre équestre
Salle multisports	1	1	2	1	1							1													7
Gymnase													1	1											2
Dojo / Salle d'arts martiaux	1	1									1														3
Salle de boxe	1	1		1																					3
Salle d'haltérophilie		1																							1
Salle de musculation	1						1																		2
Salle d'escrime											1														1
Salle de danse		1			1				1																3
Salle de gymnastique		1	1	1					1																4
Mini piste athlétisme			1		1																				2
Piste d'athlétisme	1				1																				2
Terrain de rugby					1			1																	2
Terrain de football	4	3		2		5																			14
Terrain mixte (Rugby, football, Foot US)						1		1																	2
Terrain de baseball/Softball				1		1																			2
Court de tennis				2	5		1														4	4			16
Court de tennis couvert					1																	2			3
Tir à l'arc				1																					1
Equipements fitness extérieurs	1	1		1															1						4
Skate park	1																	1							2
Bike park																		1							1
City stade basket mini terrain				1														1	1						2
Plateau basket	1	1		1														1							4
Plateau basket-hand/foot (2-1)			1		1							1						1							4
Plateau handball-football		1																							1
Parcours fitness																		1							1
Espace sable sports collectifs																		1							1
Pump track																		1							1
Bloc d'escalade alternatif																		1							1
Teqball		1		1																					2
Boulodrome						1																			1
Bassin d'apprentissage															1										1
Bassin sportif de natation															1	1									2
Bassin ludique couvert															1	1									2
Bassin ludique extérieur																1									1
Pataugeoire et Pentagisse															1										1
Bassin à vague																1									1
fosse à plongeon																1									1
Carrière																								2	2
Manège																								3	3
Parcours 18 trous																							1		1
Parcours 9 trous																							1		1
Practise																							1		1
Total	12	13	5	13	12	7	2	2	1	2	1	1	2	1	1	4	5	7	2	1	4	6	3	5	112

ANNEXE II : Evolution des équipements sportifs à Pessac de 1927 à nos jours

(sources : passeurs de mémoire Pessac, communication ville de Pessac, articles Sud-Ouest, base de donnée ministère des sports)

Année	Équipement sportif	Commentaires
1927	Inauguration stade du Chiquet	
1929	Inauguration du stade Jean Cordier	Terrain vendu en 2017
1930	Inauguration du parc Razon (tennis à ciel ouvert)	
1935	Stadia universitaire	
1937	Terrain de Jeu à Bellegrave, salle pour patinage à roulette	
1958	Terrain de football Haut Livrac petit terrain	
1961	Terrain de football de Bellegrave	
1963	Salle de boxe Bellegrave	
1965	Salle des sports de Bellegrave	
1965	Piscine non couverte Bellegrave	Démolition piscine en 1986
1967	Création salle d'escrime Razon	Réfection piste escrime en 2019
1968	Tennis couvert Camponac	
1969	Salle du Haut Livrac	
1970	3 terrains de football à Bellegrave	
1970	Terrain d'honneur football Haut Livrac	
1970	Patinoire Bellegrave	
1970-1975	Stade Cap de Bos (devenu André Nègre en 1982) avec tennis 1975, puis hall des sports	
1973	Plateau sportif de Saige	
1974	Piscine Caneton	Cessation d'activité 2025
1974	Dojo Haut-Livrac	
1976	Plaine des sports de Haut-Livrac	
1975	Terrain de Football Saige	
1976	Patinoire couverte à Bellegrave plus piste athlétisme de 1800m	Démolition patinoire en 1998
1977-1979	Plaine des sports de Romainville	
1982	Piste de Cross à Romainville	N'existe plus aujourd'hui
1983	Plateau EPS Bellegrave	
1986	Salle de Gymnastique Haut-Livrac	Étanchéité refaite en 2019
1988	Salle des sports pape clément (future salle Roger Vincent 1992)	
1988	Golf de Pessac	
1988	Terrain de baseball Romainville	
1989	Piste d'athlétisme André Nègre	

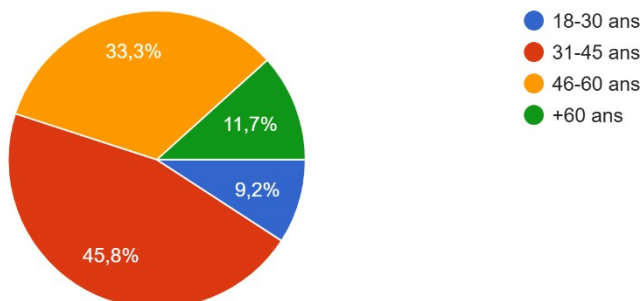
1989	Création 4ème terrain de football à Bellegrave	
1990	Salle Polyvalente du Haut Livrac	
1990	Salle de boxe Saige	
1992	Stade Nautique	
1993	Création d'un terrain de football synthétique à Bellegrave	
1995	Salle François Mitterrand	
1996	Salle de danse Haut-Livrac	
1998	Complexe sportif SAIGE	
1998	Tennis couvert André Nègre	
1999	Création tribunes et vestiaires au stade chiquer	
1999	Création salle polyvalente du Haut-Livrac	
2000	Création Salle de Boxe Haut Livrac	
2003	Création de Roger Vincent II (aujourd'hui Robert Curtan)	
2005	Création Dojo Maison Antoune	
2018	Équipements sportifs extérieurs, Bourgailh	
2018	Création du complexe sportif Bellegrave (SOB et salle de combats/boxe)	
2018-2023	Création équipements sportifs de proximité à Fontaudin, Saige, Cap de Bos, Arago	
2018	Rénovation du complexe sportif Saige	
2020	Extension Roger Vincent I et II	
2020	Création deux cours de tennis Saige	
2020	Création Boulodrome Arestieux	
2021	Création terrain de football synthétique Saige	
2021	Réfection terrain de football synthétique Bellegrave	
2021	Réfection tennis camponac	
2022	Réalisation d'une carrière de compétition à Romainville	
2022	Réfection tennis André Nègre	
2022	Réfection piste athlétisme	
2024	Réfection totale Skate Park Bellegrave	
2025	Réfection tennis Razon	2 courts en 2019, 2 en 2025
2025	Création piscine Cazalet	

ANNEXE III : Profils répondants individuels

Graphique 1: Age des répondants

1.1 Âge

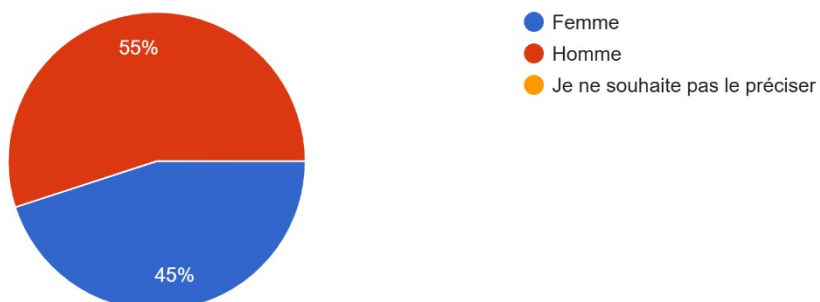
120 réponses



Graphique 2: Sexe des répondants

1.2 Sexe

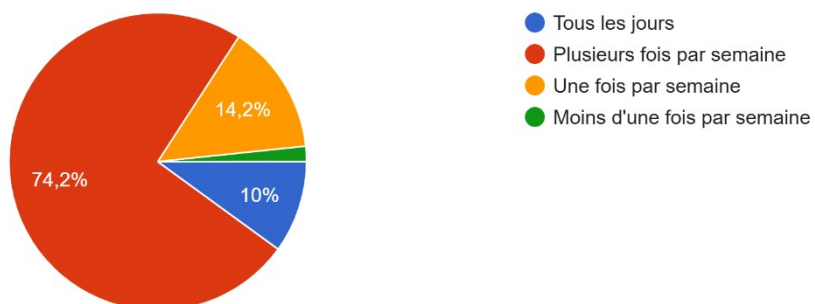
120 réponses



Graphique 3: Fréquence de pratique d'activité physique des répondants

2.1 À quelle fréquence pratiquez-vous une activité physique ?

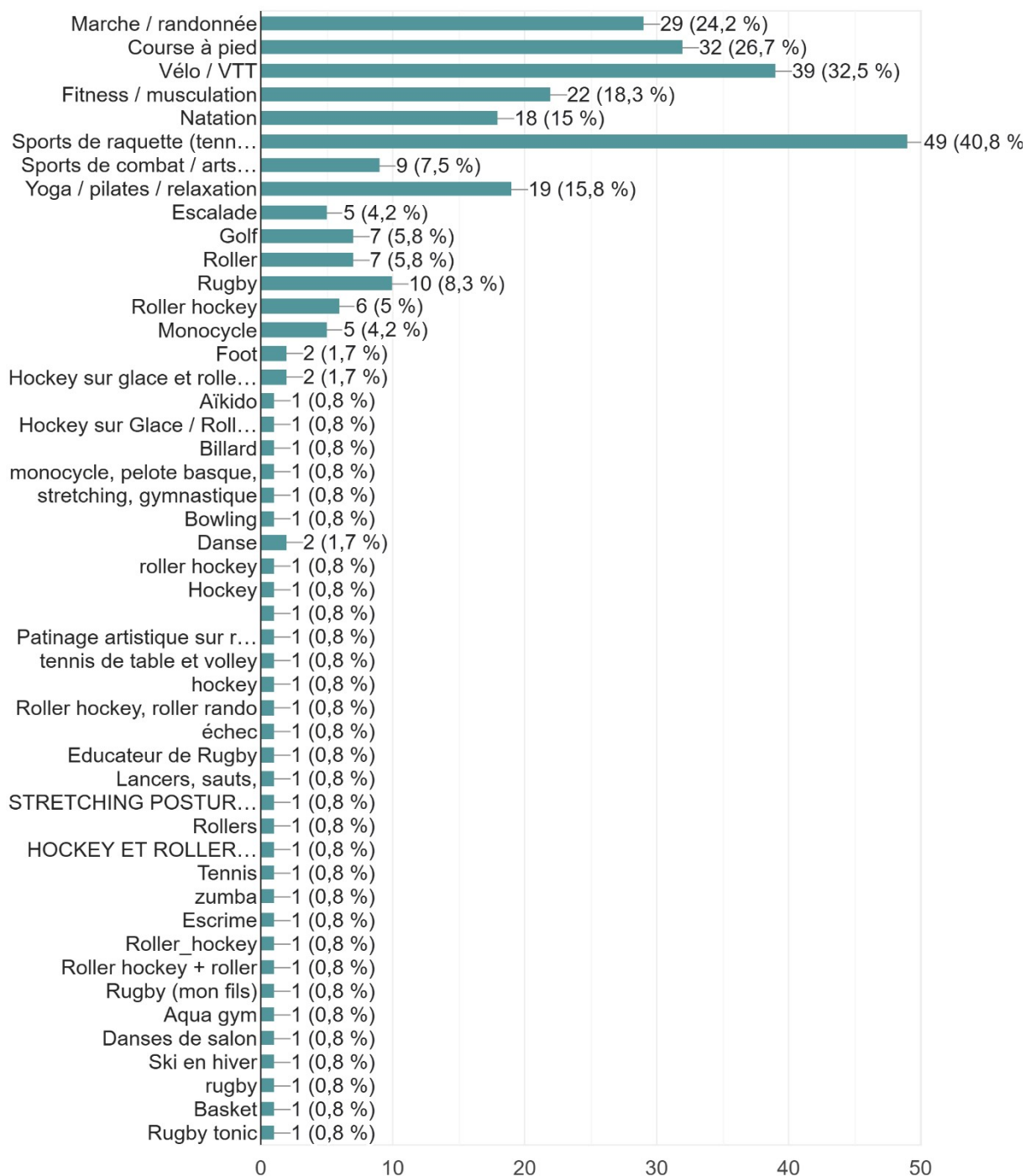
120 réponses



Graphique 4: Activité(s) pratiquée(s) par les répondants

2.2 Quelles activités pratiquez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

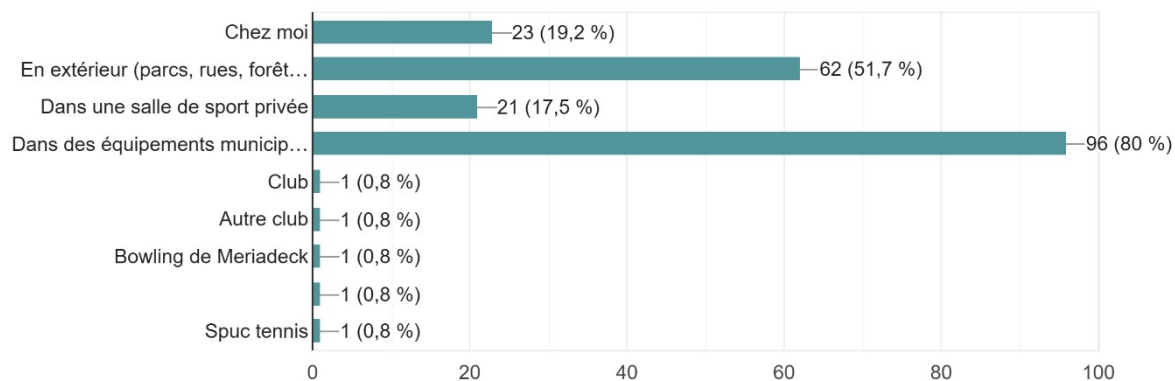
120 réponses



Graphique 5: Lieu de pratique des répondants

2.3 Où pratiquez-vous le plus souvent ?

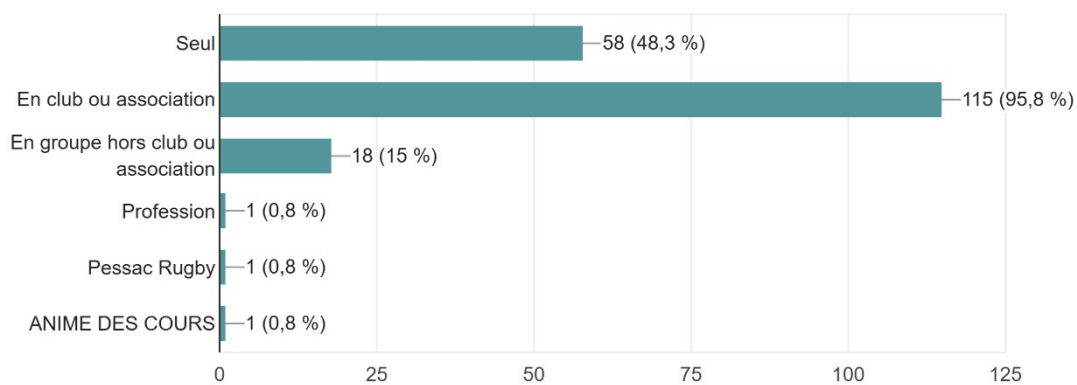
120 réponses



Graphique 6: Habitudes de pratiques des répondants

2.4 Quelles sont vos habitudes de pratiques ? (Plusieurs réponses possibles)

120 réponses



des
répo

ANNEXE IV : Tableau d'exemples de problèmes et demandes remontés dans le cadre enquêtes Office du sport et échanges avec les clubs

Complexe André Nègre

- * Nécessité d'une cage pour lancer de marteau/disque
- * Façade du local non nettoyé
- * Nécessité d'un nouveau container pour ranger le matériel
- * Salle trop petite pour le monocycle
- * Parquet de la salle de monocycle trop glissant

Complexe Haut-Livrac

- * Chauffage dysfonctionnant
- * Fuites d'eau
- * Salle de gym: Problèmes d'infiltrations dans le local
- * Nécessité d'un nouveau praticable pour la gymnastique artistique

Dojo

- * Nécessité d'une meilleure ventilation et aération
- * Nettoyage insuffisant des tatamis, vestiaires et sanitaires
- * Vestiaire féminin trop petit et absence de douche (notamment 1 bac non praticable)

Roger Vincent/Robert Curtan

- * Manque de places de parking, ces deux salles ne disposent que de 15 places de parking
- * Nécessité d'éclairages extérieurs
- * Manque de place dans les gradins
- * Énormes infiltration d'eau sur la partie neuve de Robert Curtan
- * Le roller demande un sol en béton avec balustrade devant la salle Curtan pour entraînements
- * Douches avec mauvais écoulement
- * Parquet gondolé dans la salle Curtan (nécessité d'un nouveau parquet)
- * Ces équipements sont très utilisés par les scolaires au détriment des clubs, notamment le mercredi avec l'UNSS

Stade Chiquet

- * Absence de cuisine / club house pour recevoir
- * Volonté de terrains plus inclusifs (notamment pour le rugby féminin)
- * Ne correspond pas aux normes de la FFR
- * Pas de stationnement possible
- * Structures vieillissantes
- * Absence de vestiaires féminins
- * Pas assez de terrains

Stade nautique

- * Manque de place pour stocker l'intégralité du matériel de plongée du club, dont les bouteilles, les gilets stabilisateurs et les détendeurs

- * Demande d'une fosse de plongée
- * Température de l'eau trop froide

Salle Razon

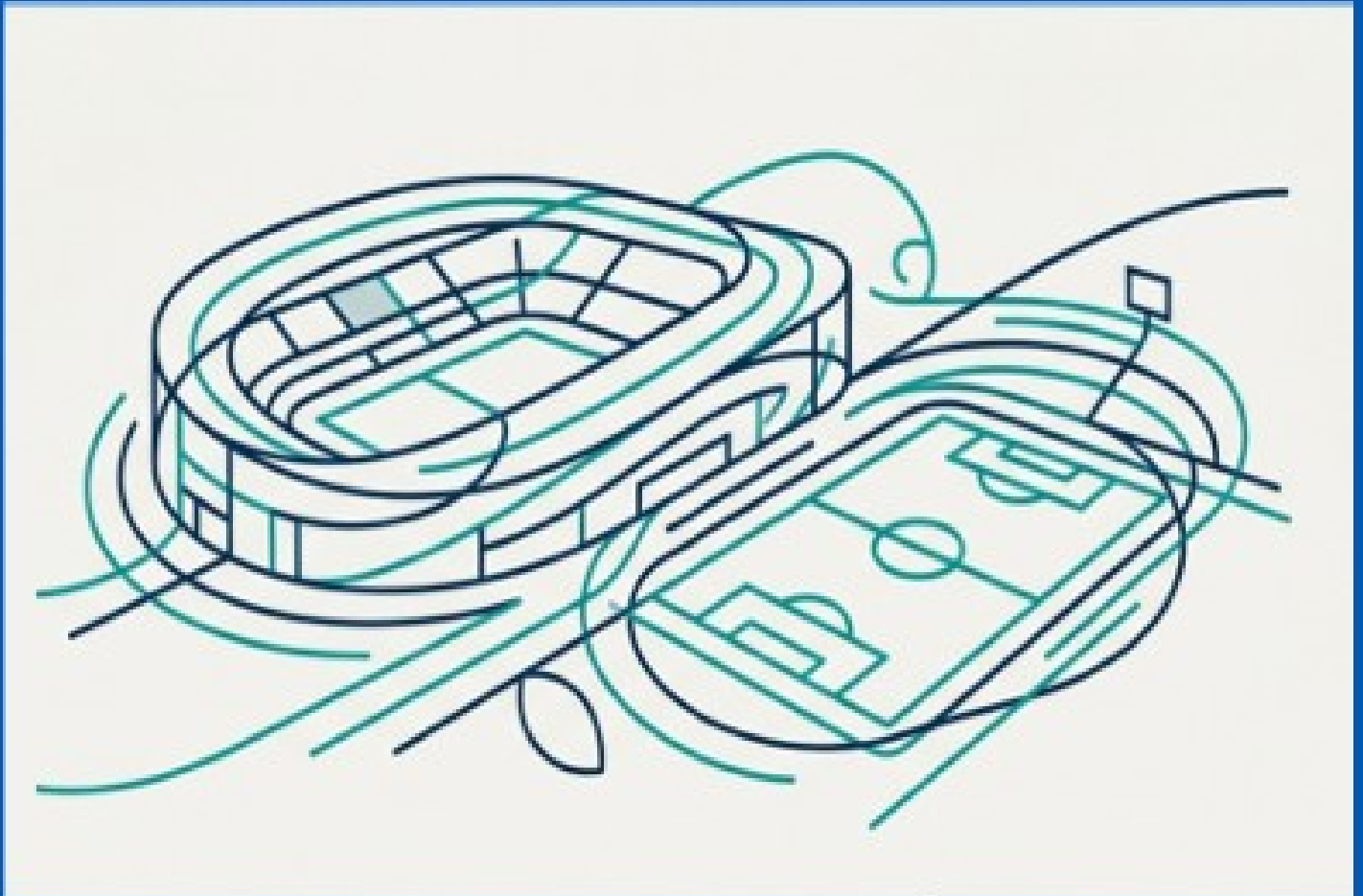
- * Salle trop petite
- * Vestiaires inadaptés

Skatepark Bellegrave

- * Demande d'éclairage sur le Skate park depuis des mois, sans éclairage l'hiver dès 17h00 on y voit plus rien

Site non précisé

- * Réfection tatamis dojo
- * Pas de locaux pour recevoir les adhérents, entreposer et entretenir les matériels, organiser des formations
- * Nombreux manques de créneaux horaires signalés



Sport à Pessac

Bâtir ensemble l'avenir de notre terrain de jeu

Office du Sport
Château de Bellegrave
Avenue du Colonel Jacqui
33600 PESSAC

Tél : [05 56 45 15 65](tel:0556451565)

E-mail : secretariat@officedusport-pessac.fr